

ENTRENOUS



www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONGCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Un étang privé à Boutigny-Prouais



Boutigny-Prouais

BULLETIN MUNICIPAL

N°109 - Avril 2020

CORONAVIRUS : REPORT DE L'INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILS MUNICIPAUX
L'INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS devant composer le
NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL,
bien qu'élus dès le 1er TOUR, EST REPORTEE (décision gouvernementale).
LE MANDAT DE MIREILLE ELOY, ET DE L'EQUIPE SORTANTE, EST DONC PROLONGÉ.
Dès son installation, LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE SERA PRESENTÉE EN DETAIL
DANS UN PROCHAIN ENTRE NOUS

Directeur de la publication :

Mireille Eloy
Maire de Boutigny-Prouais

Responsable de la rédaction :

Jean-Bernard Bessard

Maquette et Impression

Johnathann Godard
Photos libres de droit
Tout droit de reproduction réservé.

MAIRIE

Adresse

4 rue du rosaire
28410 BOUTIGNY - PROUAIS
Tél : 02.37.43.00.43
Fax : 02.37.65.11.81

Courriel :

boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site Web :

www.boutignyprouais.fr

Facebook

Mairie de Boutigny-Prouais_page

Secrétariat ouvert au public

Horaires d'ouverture de
la Mairie de BOUTIGNY - PROUAIS :

Lundi	14h30 - 17h30
Mardi	14h30 - 17h30
Mercredi	14h30 - 17h30
Jedi	14h30 - 17h30
Vendredi	14h30 - 17h30
Samedi	09h00 - 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 02 37 43 05 15
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30
Le Samedi 09h00 à 12h00

Mes cher(e)s administré(e)s,

Nous vivons une période difficile. Elle nous contraint à « garder » nos distances, et elle a même été jusqu'à nous obliger à annuler le conseil municipal du vendredi 20 mars qui devait voir s'installer les membres du conseil municipal nouvellement élus, crise sanitaire oblige.

C'est ainsi que ma mission va se poursuivre jusqu'à mi-mai en attendant davantage d'informations.

Je continuerai donc à vous servir, avec la même détermination qui m'anime depuis plus de 18 ans maintenant, après quelques mois de 1ère adjointe au maire.

Je vous sais sérieuse et sérieux quant au respect des règles dictées par le Gouvernement, et j'espère vivement qu'elles porteront leurs fruits très bientôt afin de nous permettre de retrouver nos habitudes si chères à notre vie quotidienne.

Toutefois, j'ai été contrainte de fermer la mairie et l'agence postale communale pour éviter au maximum les contacts présentiels. Pour autant, la mairie reste à votre écoute sur son courriel : boutigny.prouais@wanadoo.fr, mais également au 02 37 43 00 43

Soyez certain(e)s que ces services seront à nouveau à votre disposition aussitôt que nous le pourrons.

Prenez soin de vous, de vos proches, de vos voisins.



Très cordialement,
Votre maire,
Mireille ÉLOY

BREVES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020



A L'UNANIMITÉ

- **Approbation du compte-rendu du 24 janvier 2020**
- **BUDGET COMMUNAL – Approbation du compte administratif 2019**
Dépenses Fonctionnement **881 804.00€** Recettes Fonctionnement **1 030 102.34€**
Dépenses Investissement **212 773.27€** Recettes Investissement **36 007.32€**
- **BUDGET COMMUNAL - Présentation, approbation du compte de gestion 2019 du Receveur**
Le compte de gestion comporte des écritures en conformité avec celles du compte administratif 2019.
- **BUDGET COMMUNAL - Affectation du résultat**
En investissement : Recettes 2019 : 36 007.32€ - Dépenses 2019 : 212 773.27€ = **176 765.95€ de déficit d'investissement 2019**
En fonctionnement : Recettes 2019 : 1 030 102.34€ - Dépenses 2019 : 881 804.00€ = **148 298.34 € d'excédents de fonctionnement 2019** auxquels on ajoute 246 321.16€ d'excédents reportés, soit au TOTAL 394 619.50 € d'excédents de fonctionnement pour 2019, desquels on soustrait le déficit d'investissement 2019 de **176 765.95€ = 217 853.55 € d'excédents de fonctionnement cumulés**
En conséquence, les excédents de fonctionnement ci-dessus indiqués 217 853.55€, constituent le résultat de clôture de l'exercice 2019 à affecter sur l'année 2020, hors Restes à Réaliser (Recettes 153 352.30€ - Dépenses 113 221.58€ = + 40 130.72€).
- **DÉLIBÉRATION POUR VOTE DES TAUX D'IMPOSITION**
73 – Impôts et taxes : Unique proposition : **632 612€**, qui correspond à l'état de notification des taux d'impositions des taxes directes locales de 2019 car les bases d'imposition pour 2020 n'ont pas encore été communiquées par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Maintien des taux actuels :	<u>En 2019</u>	<u>En 2020</u>
➤ 14.80 % pour la Taxe d'Habitation	306 508€	306 508€
➤ 16.83 % pour le Foncier Bâti	247 905€	247 905€
➤ 25.53 % pour le Foncier Non Bâti	<u>78 198€</u>	<u>78 198€</u>
soit un produit fiscal attendu de	632 612€	632 612€

- **BUDGET COMMUNAL – Présentation et vote du budget primitif 2020**

Présentation du budget primitif 2020 qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et Recettes de fonctionnement :	1 231 636.68€
Dépenses et Recettes d'investissement :	+ <u>611 422.09€</u>
Soit un budget total Dépenses et Recettes de	1 843 058.77€

• **Fonctionnement « Dépenses »** -

Charges à caractère général : 317 300€ ; Charges de Personnel : 418 946€ ; Autres charges courantes : 173 430.74€ ; Charges financières : 45 757.10€ ; Charges exceptionnelles : 2 300€ ; Atténuations de produits : 47 000.00€

• **Fonctionnement « Recettes »**

Produits des services : 143 450€ ; Impôts et taxes : 632 612€ ; Dotations et Participations : 214 721€ ; Autres produits de gestion courante : 9 000.13€ ; Atténuations de charges : 9 000€ ; Produits financiers : 500 € ; Produits exceptionnels : 4 500€

Vie municipale

- **Investissement « Dépenses »**

Emprunts établissements de crédit : **81 757.62€** ; Dépenses corporelles **108 350€** ; Dépenses d'équipement, de constructions, de matériels : **125 826.94€**

- **Investissement « Recettes »**

Dotations et fonds propres : **32 500€** ; Subventions : **25 900€** ; Emprunt : **0€**

➤ **BUDGET annexe ASSAINISSEMENT - Approbation du compte administratif 2019**

Dépenses fonctionnement	60 637.25 €	Recettes fonctionnement	91 610.04 €
Dépenses d'investissement	15 613.57 €	Recettes d'investissement	21 236.52 €

➤ **BUDGET annexe ASSAINISSEMENT - Présentation, approbation du compte de gestion 2019 du Receveur**

Le compte de gestion comporte des écritures en conformité avec celles du compte administratif 2019.

➤ **BUDGET annexe ASSAINISSEMENT - Affectation du résultat**

En fonctionnement : Recettes 2019 : 91 610.04€ - Dépenses 2019 : 60 637.25€ = 30 972.79€ auxquels on ajoute 143 251.43€ d'excédents de fonctionnement reportés = **174 224.22€ d'excédents d'investissement 2019**

En investissement : Recettes 2019 : 21 236.52€ - Dépenses 2019 : 15 613.57€ = 5 622.95€ auxquels on ajoute 35 861.94€ d'excédents d'investissement reportés, soit au TOTAL **41 484.89€ d'excédents d'investissement 2019**

Ces différents calculs font ressortir un excédent global de 174 224.22€ + 41 484.89€ = 215 709.11€ à affecter sur l'année 2020

➤ **DÉLIBÉRATION POUR FIXATION DU TARIF DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Maintien du tarif de la redevance d'assainissement à 1.85€ + la taxe de modernisation à 0.30€, soit 2.15€ le m³.

➤ **BUDGET annexe ASSAINISSEMENT – Présentation et vote du budget primitif 2020**

Équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à **275 224.22 €**

Équilibré en recettes et dépenses d'investissement à **259 826.21 €**

Dépenses de Fonctionnement – Charges à caractère général 34 100€ ; Charges de personnel 20 000€ ; Autres charges courantes 2 782.90 € ; Dotation aux amortissements 43 500€ ; Virement vers la section d'investissement 174 841.32 €

Recettes de Fonctionnement – Produits des services 89 000€ ; Dotations et participations 4 500€ ; Produits exceptionnels 500€ ; Opérations d'ordre 7 000€ ; Excédent d'exploitation reporté 174 224.22€

Dépenses d'Investissement - Remboursement d'emprunts 10 721.60€ ; Dépenses incorporelles 4 000€ ; Dépenses corporelles et d'équipement 236 104.61€ ; Dépenses matériels 7 000 € ; Dépenses imprévues 2 000€

Recettes d'Investissement – Amortissement des immobilisations 43 500€ ; Virement de la section d'exploitation 174 841.32€ ; Report de l'excédent d'investissement 41 484.89€

➤ **FONDS DE PÉRÉQUATION 2020** (sollicitations de subventions du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir)

Vie municipale

- **DÉLIBÉRATION POUR PAIEMENT DES TRAVAUX RÉSEAUX ET GOUTTIÈRES DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL** à l'Entreprise Couverture Maçonnerie (E.C.M.) d'un montant HT de 2 666 €
- **DÉLIBÉRATION POUR MODIFICATION DES STATUTS DU SIAM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de drainage de Marcheais)** qui portera désormais le nom de Syndicat Intercommunal des Fossés des Alentours de Marcheais (SIFAM), compte tenu que son activité consiste à procéder à l'entretien et au nettoyage des fossés des communes membres.
- **CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTES**
Dans le cadre d'un avancement de grade,
 - Un même agent, titulaire de deux postes, accède au 01/01/2020
 - ✓ sur son poste d'agent administratif, au grade d'agent administratif de 2^{ème} classe
 - ✓ et sur son poste d'agent technique, au grade d'agent technique de 2^{ème} classe
 - Un agent administratif de 2^{ème} classe accède au 01/01/2020, au grade d'agent administratif de 1^{ère} classe
 - Un agent spécialisé des écoles maternelles de 2^{ème} classe accède, à compter du 11/08/2020, au grade d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classeLa suppression de poste concernant l'embauche de la secrétaire de mairie interviendra au cours d'un prochain conseil municipal, après passation du dossier auprès du Comité Technique du Centre de Gestion.
- **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**
Suite à l'autorisation accordée en début de conseil de rajouter deux points à l'ordre du jour :
 - ✓ **Proposition financière Sté RICOH** consistant à procéder à la location de 4 photocopieurs neufs pour un prix de 1 094.68€ HT au trimestre (contrat de service 792€ sur une durée de 5 ans comprenant les déplacements du technicien et la main d'œuvre, les pièces détachées et les consommables + coût de maintenance de 302.68€)
 - ✓ **Devis Sté Numerize pour numérisation, traitement et indexation des registres d'état-civil** pour un montant HT de 2 123.80€ avec, ensuite, une intervention sur le logiciel de **SEGILOG / Berger-Levrault** pour le traitement des actes d'état-civil numérisés-indexés au prix HT de 380.00€

A LA MAJORITÉ (1 abstention : Mireille ELOY)

- **DÉLIBÉRATION POUR FIXATION DES TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX**
Modification des tarifs de garderie, à :
 - 2.88 € le matin (+ 0.03 €) - 3.48 € le soir (+ 0.03 €) - 4.98 € le matin et le soir (+ 0.03 €)Modification du tarif de la cantine : le prix du repas a été porté à 3.85 € (+ 0.05 €) ; le prix du repas exceptionnel est maintenu à 6.20 €.
Le tarif annuel de droits de place des commerçants ambulants a été porté à 350.00 € pour une présence hebdomadaire. -----

C'est par un verre de l'amitié que Mireille ELOY a conclu son dernier Conseil Municipal après 19 années de mandat au service des botipratiens. Les Conseillers présents ont pu féliciter la Maire sortante de l'important travail réalisé. Impossible de dissocier son époux Gérard, auditeur à chaque Conseil Municipal, qui a apporté toutes ses compétences au service des botipratiens.



JB

Vie municipale

DEPENSES de FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2020

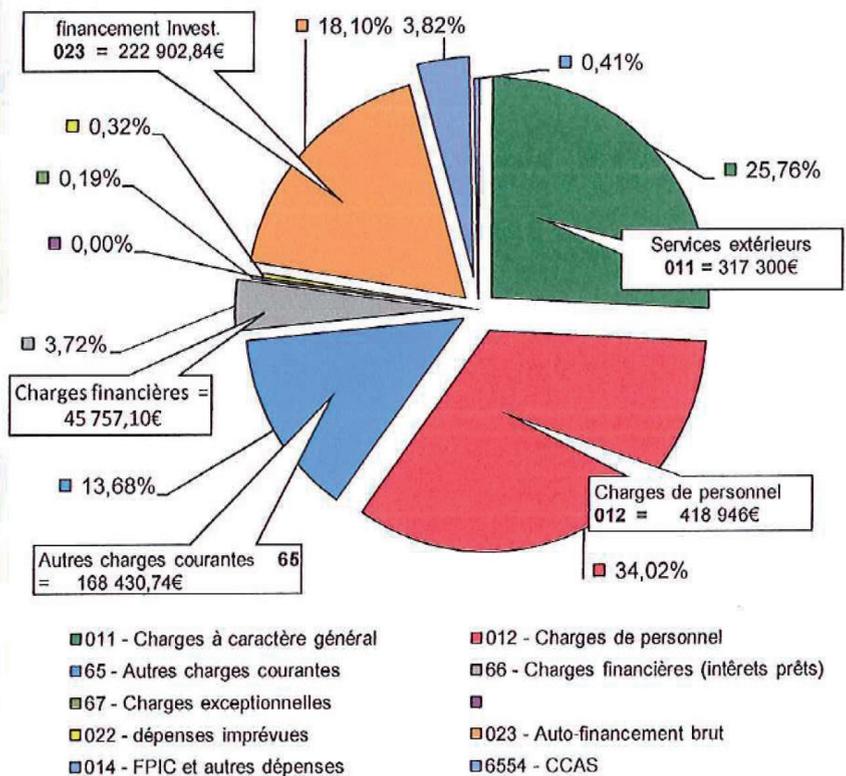
011 - EDF-Tél-combustibles-cantine maintenance-assurances-cérémonies	317 300,00
012 - Charges de personnel	418 946,00
65 - Sce Incendie-sbv.associations Syndicats inter.communaux	168 430,74
66 - Charges Financières (intérêts prêts)	45 757,10
67 - Charges exceptionnelles	2 300,00
014 - Charges nouvelles (FPIC et autres)	47 000,00
022 - Dépenses imprévues	4 000,00
023 - Financement des investissements	222 902,84
6554 - CCAS	5 000,00

1 231 636,68

Par chapitre comptable, les principales dépenses

de fonctionnement représentent pour :

012 - Les charges de personnel	34,02%
023 - L'auto-financement brut	18,10%
011 - Les services extérieurs	25,76%
65 - Le service incendie, les contributions aux syndicats inter-communaux et subventions communales aux assoc.	13,68%
014 - charges (atténuation des produits)	3,82%
66 - Les intérêts de la dette	3,72%
67- Charges exceptionnelles	0,19%
022- Dépenses imprévues	0,32%
6554 - CCAS	0,41%
	100%



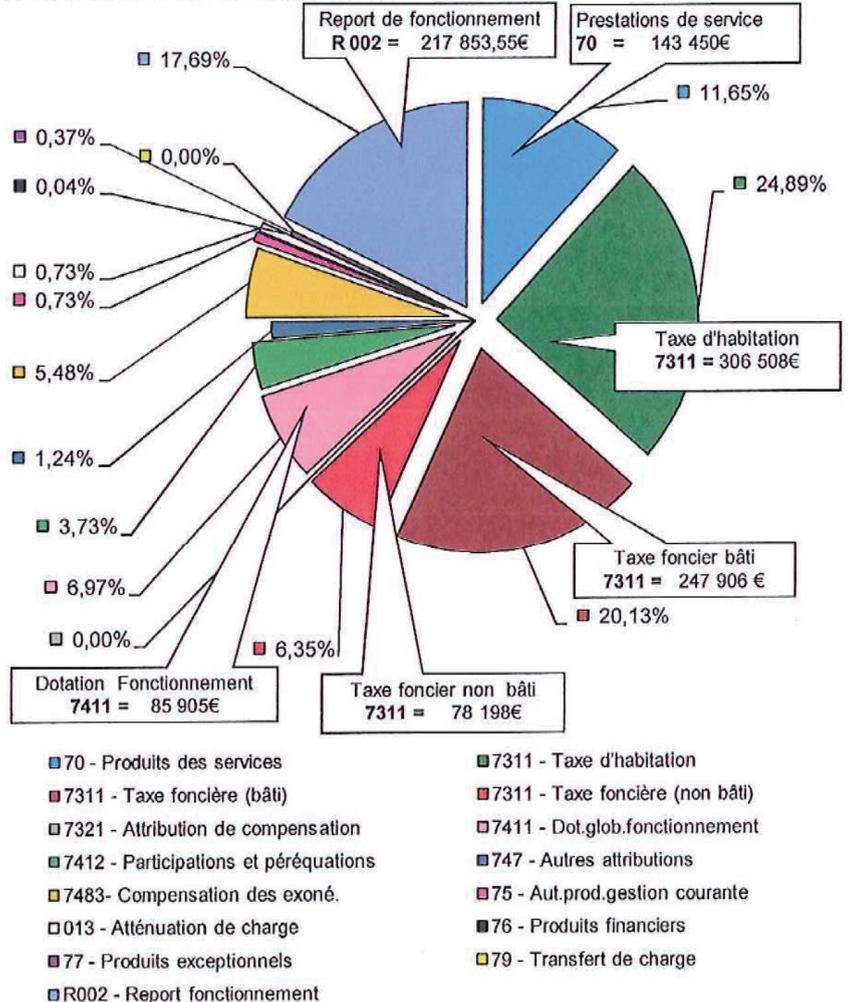
RECETTES de FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2020

70 - Cantine-coupons car-concessions cimetière-ventes containers ...	143 450,00
7311 - Impôts et taxes	632 612,00
7411 - Dotations/participations de l'Etat, du Conseil départemental et de la région	85 905,00
7412- Participations et péréquations	46 000,00
747- Attribution de compensation	15 316,00
7483- Compensation des exonérations	67 500,00
75 - Autres prod. de gestion courante	9 000,13
013 - Atténuations charges	9 000,00
76 - Produits financiers	500,00
77 - Produits exceptionnels	4 500,00
79 - Transfert de charge	
R002 - Report de fonctionnement	217 853,55
	1 231 636,68

Par chapitre comptable, les principales recettes

de fonctionnement sont couvertes par :

7311 - la taxe d'habitation	24,89%
7311 - la taxe sur le foncier bâti	20,13%
7311 - la taxe sur le foncier non bâti	6,35%
747 - Attribution de compensation	1,24%
7412 - Participations et péréquations	3,73%
7411 - la participation de l'Etat (DGF)	6,97%
70 - Prestations de services	11,65%
013 - Atténuation de charges	0,73%
75 - Autres prod. De gestion courante	0,73%
7483- Compensation des exonérations	5,48%
79 - Transfert de charge	0,00%
R002 - Report de fonctionnement	17,69%
	0,00%
	100%



Vie municipale



DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2020

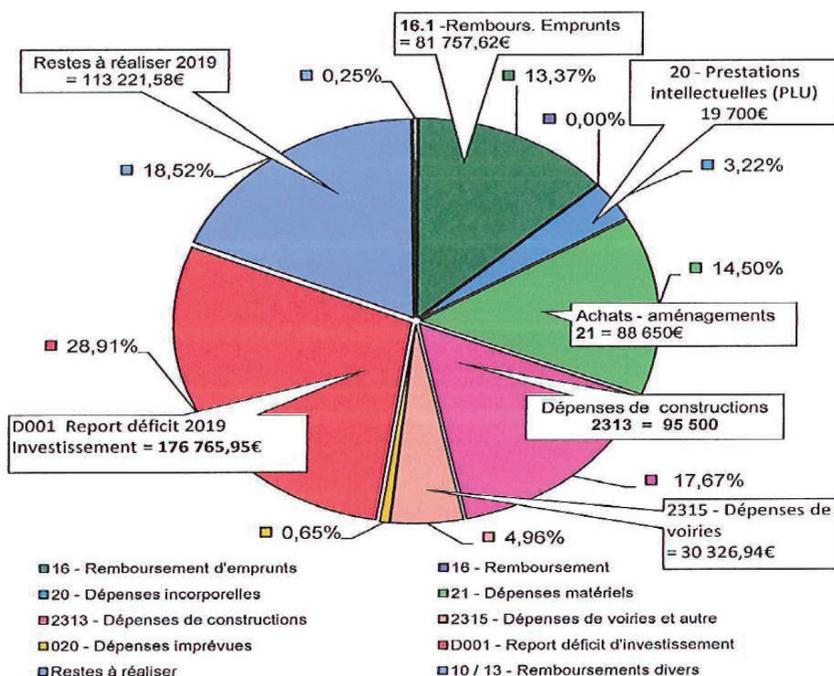
16 - Remboursement d'emprunts	81 757,62
20 - PLU, Prestations, licences	19 700,00
21 - Achats équipements mobiliers matériel incendie	88 650,00
23 13 - Constructions et aménagements	95 500,00
161 - Remboursement	0,00
23 15 - Voiries et autres	30 326,94
020 - Dépenses imprévues	4 000,00
D001 - Report d'investissement	176 765,95
Restes à réaliser	113 221,58
10/13 - Remboursement divers	1 500,00
Total	611 422,09

Commentaire :

Les restes à réaliser comptabilisent les sommes restant à régler sur les travaux de l'église de Boutigny et sur le Centre Technique Municipal (SDIS Pompiers).

Les comptes 21 et 23 sont prévus pour des travaux sur la toiture de la bibliothèque ainsi que différents investissements.

Le report du déficit 2019 est compensé par l'affectation du résultat des recettes d'investissement ci-dessous.



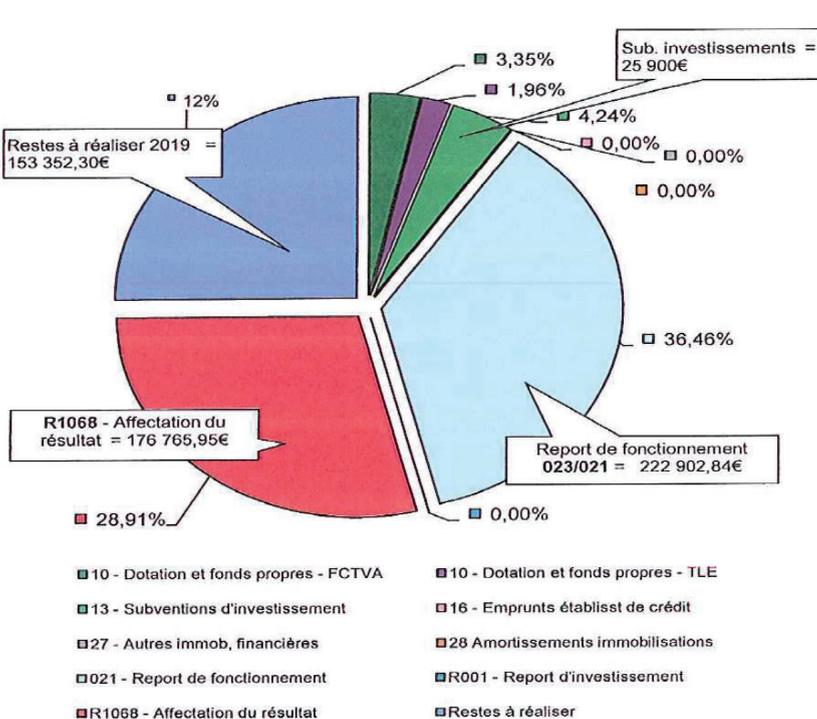
RECETTES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2020

10 - Retour FCTVA TVA	20 500,00
10 - TLE	12 000,00
13 - Subventions d'investissement	25 900,00
16 - Emprunts établissement de crédit	0,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00
28 Amortissements immobilisations	0,00
021 - Report excédents Fonct.	222 902,84
R001 - Report d'investissement	0,00
R1068 - Affectation du résultat	176 765,95
Restes à réaliser	153 352,30
024 - Produits de cessions	1,00
Total	611 422,09

Commentaire :

Les restes à réaliser 2019 correspondent au versement des subventions accordées pour des travaux démarrés en 2019. A ce montant se rajoutent les subventions déjà accordées pour des travaux à réaliser en 2020.

Il est à noter que le budget primitif 2020 présente un report de fonctionnement en excédent de 222 902,84€.



Mireille ELOY

Le budget primitif d'assainissement 2020 est équilibré en dépenses et recettes de fonctionnement, et en dépenses et recettes d'investissement à 535 050,43 €. L'étude pour la remise en ordre du réseau d'assainissement unitaire de Prouais a commencé. 2020 devrait voir le démarrage de ces travaux nécessaires et indispensables. La nouvelle station de Prouais est en service depuis 2016.

Vie municipale

VENDREDI 13 MARS : « MERCI MIREILLE »

Après 19 années de bons et loyaux services, Mireille Eloy n'a pas souhaité renouveler son mandat. Elle quitte sa fonction de Maire de BOUTIGNY-PROUVAIS.

Vendredi 13 mars 2020, le Conseil Municipal, Marc Ballesteros Maire-Adjoint Honoraire, étaient conviés par Mireille et son époux Gérard à un « pot de départ » à la salle polyvalente. Un moment fort, qui a été l'occasion d'une rétrospective pluriannuelle, avant de pouvoir refermer la porte définitivement sur cette fonction de premier magistrat de notre commune.

« ...j'ai toujours eu à cœur de tout faire pour Boutigny-Prouvais et plus encore, d'aider à la construction de son avenir et de celui de ses habitants, avec une volonté solide qui ne m'a jamais quittée : le désir d'administrer, d'officier, de représenter, de travailler... pour les autres, pour le bien commun, en ayant toujours à l'esprit de « rester village », un village qui sait évoluer dans son environnement, un village qui souhaite préserver son identité, une commune dynamique, et solidaire.

Cet objectif, je ne l'ai pas mené seule, mais avec l'ensemble de mes collègues de la municipalité que je salue et remercie du fond du cœur. Sans votre dévouement, le Maire n'est rien. Cela n'a pas toujours été facile, mais nous y sommes arrivés.

Ce bilan, c'est beaucoup de souvenirs et de sentiments qui se mêlent quand je reviens sur ces dernières années : l'enthousiasme, la volonté, les tâtonnements, les certitudes, les doutes, des erreurs sans doute, des coups de gueule aussi.

Être Maire n'est pas un long fleuve tranquille...Je souhaite une belle réussite à l'équipe qui sortira des urnes le 15 mars 2020 ! »

Prenant la parole, Fabrice GEFFROY, 1er adjoint au maire, a retracé le parcours de Mireille Eloy, ses nombreux engagements, à la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH), à la Présence Postale Territoriale, à la Région, au Centre de Gestion ..., ses heures en mairie qu'elle ne comptait pas, sa capacité à plaider la cause de notre village auprès des décideurs et financeurs politiques, à l'image de notre ex-député Jean-Pierre Gorges, aujourd'hui maire de Chartres, dont elle a été la suppléante. C'est ainsi qu'il a accepté de libérer à plusieurs reprises ses fonds parlementaires, vite investis pour le bien-être des boutignais, tels que les vitraux de l'église de Boutigny, l'installation des 2 panneaux lumineux, la création du préau de l'école Etienne Prunier à Boutigny, la rénovation de 2 toitures de classes élémentaires, la création d'un autre préau, celui du stade de football de Boutigny. Pour le maintien de nos pompiers de Boutigny-Prouvais, l'action de Mireille a permis d'obtenir une implication financière conséquente de la part du Service Départemental d'Incendie et de Secours, sans laquelle rien n'aurait pu se faire.

S'en est suivie une remise de fleurs, de cadeaux et un apéritif-dinatoire offert par Mireille et Gérard ELOY. Bonne retraite itinérante Mireille et Gérard puisque vous avez décidé de sillonner la France dans votre camping-car.

JB



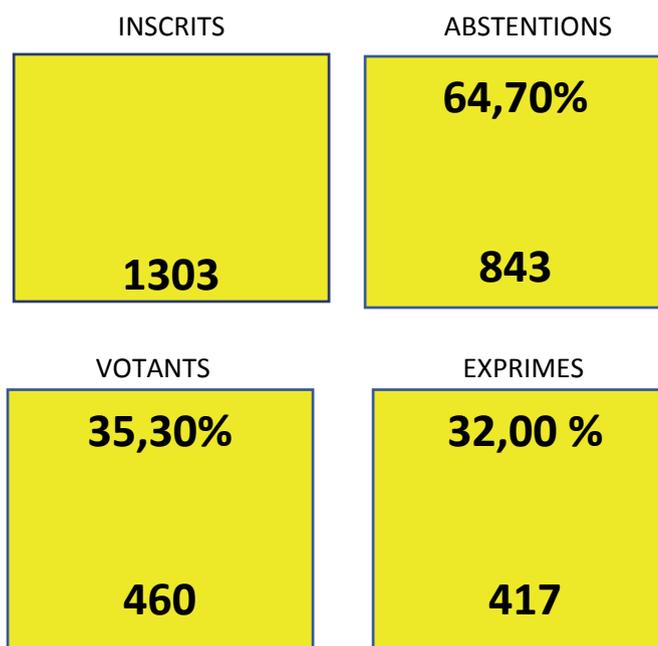
CORONAVIRUS : REPORT DE L'INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILS MUNICIPAUX
L'INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS devant composer le NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL, bien qu'élus dès le 1er TOUR, EST REPORTEE (décision gouvernementale).
LE MANDAT DE MIREILLE ELOY, ET DE L'EQUIPE SORTANTE, EST DONC PROLONGÉ.
(EN CONSEQUENCE, LA RETRAITE DE MIREILLE EST REMISE A CETTE DATE !)
Dès son installation, LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE SERA PRESENTÉE EN DETAIL
DANS UN PROCHAIN ENTRE NOUS



Vie municipale

DIMANCHE 15 MARS 2020 - ELECTIONS MUNICIPALES BOUTIGNY-PROUAIS
1^{er} tour (pas de second tour)

	BOUTIGNY	PROUAIS	TOTAL
INSCRITS	896	407	1303
VOTANTS	318	142	460
BLANCS	11	7	18
NULS	14	11	25
EXPRIMÉS	293	124	417



La liste « L'EXPERIENCE D'AUJOUR'HUI, LA DYNAMIQUE DE DEMAIN »
conduite par Corine LE ROUX recueille la totalité des 19 sièges à pourvoir.

- | | | |
|-----|--------------|---------------|
| 1. | LE ROUX | Corine |
| 2. | GEFFROY | Fabrice |
| 3. | THEVEUX | Valérie |
| 4. | GEUFFROY | Jean-Marc |
| 5. | HODIESNE | Bénédicte |
| 6. | BRUNET | Jérôme |
| 7. | BARRIERE | Carine |
| 8. | BESSARD | Jean-Bernard |
| 9. | HEULIN | Evelyne |
| 10. | BENOIST | Frédéric |
| 11. | JOYEUX | Josette |
| 12. | GIOIA | Giovanni |
| 13. | HELLEGOUARCH | Viviane |
| 14. | MONTEL | David |
| 15. | MILWARD | Aurore |
| 16. | DUVERGER | Patrick |
| 17. | BENICHOU | Cécile |
| 18. | ALLORGE | Jean-François |
| 19. | LECOU | Angélique |

- | | | |
|----|----------|-----------|
| 1. | LE ROUX | Corine |
| 2. | GEFFROY | Fabrice |
| 3. | HODIESNE | Bénédicte |
| 4. | BRUNET | Jérôme |

L'installation du maire, des adjoints au maire,
du maire-délégué et des conseillers municipaux est
reportée en principe à la mi-mai

INFORMER RAPIDEMENT... = PANNEAUPOKET

VOUS AVEZ UN SMARTPHONE ou UNE TABLETTE :
cette information vous concerne et peut vous rendre service !

Soucieux d'être au plus proche de ses habitants, la commune de BOUTIGNY-PROUAI, en plus du journal *ENTRE NOUS*, des panneaux lumineux, se propose d'opter pour la mise en place d'un panneau virtuel permettant à tout détenteur d'un smartphone ou tablette d'être informé **en direct** lors de toutes nouvelles communications de la mairie.

LE PRINCIPE

La mairie s'abonne à PanneauPoket. Si elle a un message à faire passer, elle l'écrit et le publie sur cette application. Les habitants qui ont téléchargé ladite application gratuite sur leur smartphone et s'ils ont ajouté BOUTIGNY-PROUAI en favoris, reçoivent une notification.

En cette période de contagion par le Coronavirus, de nombreuses informations circulent et doivent être portées à la connaissance de chacun ; c'est pourquoi la communication est essentielle et l'abonnement annuel, de l'ordre de 180€, à régler par la mairie pour ce service, est gratuit, pendant cette période !

L'UTILITE

C'est un outil de communication supplémentaire au service de la population et des associations de la commune. Depuis un ordinateur, un téléphone ou une tablette, la mairie saisit les informations urgentes, les alertes qui seront rapidement vues par les botipratiens.

Important : la mairie n'a pas besoin de connaître le numéro de téléphone ou l'adresse mail de ses habitants pour communiquer.

LES BENEFICES

Une grande vitesse de communication de l'information. **C'est l'information qui vient aux habitants et non l'inverse.**

POUR LE CITOYEN :

Il suffit simplement de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur son téléphone portable, et aussitôt, les informations et les alertes de sa commune sont accessibles.

Qu'il soit habitant permanent ou de passage, l'utilisateur de PanneauPocket ne communique pas son numéro de téléphone ou son adresse mail pour être informé. Les messages sont rédigés par la commune.

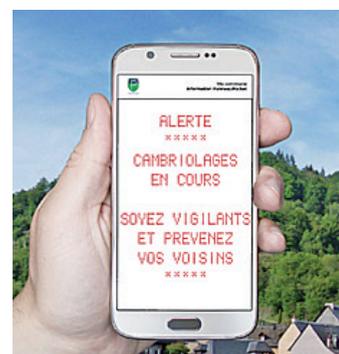
Pour les botipratiens, l'utilisation de l'application PanneauPocket est simple.

- Il suffit d'entrer le nom de sa commune
- de cliquer sur un cœur pour l'ajouter à ses favoris
- et recevoir une notification en cas d'actualité.

POUR LA MAIRIE :

- Diffusion rapide d'informations : alerte météo, annulations festivités, messages
- des associations, alerte coronavirus, confinement etc ...
- Coût : C'est gratuit pour la commune pendant cette période d'épidémie !
Pour utiliser Panneau Pocket afin de communiquer avec ses habitants, la mairie a ouvert un compte gratuit et sans engagement.

Au-delà de cette période d'épidémie, si la mairie souhaite conserver ce système de communication, il lui en coûtera environ 180€/an à la Mairie.



Vie municipale

CHANGEMENT D'HEURE 2020

Heure d'été 2020



Heure d'hiver 2020



Dans la nuit du **samedi 28 mars 2020**
au **dimanche 29 mars 2020**, vous
avancez vos horloges d'une heure.
À 2h, il est donc 3h.

Vous dormez une heure de moins.

Dans la nuit du **samedi 24 octobre 2020**
au **dimanche 25 octobre 2020**, vous
reculez vos horloges d'une heure.
A 3 heures, il est donc 2 heures.

Vous dormez une heure de plus.

SIEED (www.boutignyprouais.fr)

Collectes Ordures Ménagères	mardi
Collectes Emballages	mardi
Déchets verts	lundi (du 30 mars jusqu'au 9 décembre 2020).
Encombrants	3 juin et 3 décembre 2020



CORONAVIRUS :

IL N'Y AURA PAS DE COLLECTES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VÉGÉTAUX JUSQU'À NOUVEL ORDRE, CECI AFIN DE PRÉSERVER LES COLLECTES PRIORITAIRES EN ORDURES MENAGERES ET EMBALLAGES.

NOUS RAPPELONS QUE LE BRULAGE DANS LES JARDINS EST STRICTEMENT INTERDIT

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables	8h30 - 12h00 et 14h00-19h30
Samedi	9h00 - 12h00 et 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés*	10h00 - 12H00

* Jours FERIÉS 2020 :

Dimanche 12 avril : Pâques
Lundi 13 avril : Lundi de Pâques
Vendredi 1^{er} mai : Fête du travail
Vendredi 8 mai : Armistice 1945
Jeudi 21 mai : Ascension
Lundi 1^{er} juin : Lundi de Pentecôte

Mardi 14 juillet : Fête nationale
Samedi 15 août : Assomption
Dimanche 1^{er} novembre : Toussaint
Vendredi 11 novembre : Armistice 1918
Vendredi 25 décembre : Noël



Des plaintes pour non-respect de ces horaires sont déjà arrivées en Mairie. Les prochains débordements constatés conduiront à la mise en place d'un arrêté communal dont la conséquence directe sera la sanction des contrevenants par procès-verbal. Nous rappelons que cette réglementation s'applique aussi pour les lotissements du Nerprun et des Primevères.

Vie associative

BRAVO LA FRATERNELLE !



Le Club de Tir « la FRATERNELLE » est une association loi 1901 ayant pour but la découverte et la pratique du Tir Sportif depuis 1908 à Boutigny.

Le tir se pratique au sein d'un club convivial et dynamique où les gens aiment se retrouver ensemble pour pratiquer leur sport ou simplement pour passer un bon moment.

D'un point de vue sportif, le club participe à différentes compétitions au niveau départemental, régional et national, tant sur le plan individuel que par équipes.

Le club dispose de 5 pas de tir traditionnel et d'un sixième poste électronique à 10 mètres.

Sous la présidence de Jean-Jacques MANSAT, Président de la Communauté de Communes du Pays Houdanais, 3 de nos sportifs ont été honorés pour s'être distingués dans des compétitions lors de l'année 2019.

Un grand bravo à nos sportifs : **Cassandra MARTINEAU, Aurélyn PINGAUX, Quentin VILLETARD**

Félicitations à leur Président, **Raphaël PINGAUX**, pour ces bons résultats. Ces distinctions rejouissent sur notre commune.

JB

MARS	28	JOURNEE	EXTERIEUR	ASPIC	Sorti @RAMBOUILLET
	28	14 H à 17 H	Salle des Associations à PROUAI	RPE	Atelier couture
AVRIL	11	JOURNEE	PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY	MAIRIE	Fête Foraine
	12	JOURNEE	PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY	MAIRIE	Fête foraine et courses cyclistes (Dreux) et expo véhicules pompiers, vente de bou
	13	10 H	PLACE DE L'EGLISE DE PROUAI	AMICALE DES POMPIERS	Chasse aux œufs
	13	JOURNEE	PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY	MAIRIE	Fête foraine et courses cyclistes (Houdan)
MAI	1	JOURNEE	Etang de DANNEMARIE	AMICALE DES POMPIERS	Concours de pêche à la truite
	2	10 H 30	PLACE DE L'EGLISE DE BOUTIGNY	ASPIC	Sorti e extérieure: Sénat visite à 15 h 40
	8	10 H 30	BOUTIGNY	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémorati on Victoire de 1945
	8	11 H	PROUAI	MAIRIE/ANCIENS COMBATTANTS	Commémorati on Victoire de 1945
	16		Place de BOUTIGNY	AMICALE DES POMPIERS	Halte café à BOUTIGNY de l'Associati on "LES VIEUX PISTONS" (35 tracteurs)
	21/23/24	JOURNEES	EXTERIEUR	ASCBP SECTION FOOT	Tournois extérieurs
	30/31	JOURNEES	EXTERIEUR	ASCBP SECTION FOOT	Tournois extérieurs

ASSOCIATIONS - MANIFESTATIONS 2020

Coronavirus /Covid 19 : activités suspendues !

Suite aux mesures prises par le gouvernement pour éviter la propagation du coronavirus, nous ne sommes pas en mesure de confirmer les manifestations prévues en mars, avril et mai 2020 sur la commune de BOUTIGNY-PROUAI.

Des précisions seront données via les panneaux lumineux et l'application nouvellement mise à votre disposition sur votre smartphone ou sur votre tablette : PanneauPoket.

JB

PROUAISSAMEDI 29 FEVRIER 2020

« ON A BRULÉ MONSIEUR CARNAVAL »



La tempête « JORGE », généreuse en bourrasques et en fortes pluies, n'aura pas eu raison de la belle fête de carnaval organisée pour les enfants par l'Amicale des Pompiers de Boutigny-Prouais.

Sitôt passé un déluge d'eau et de vent, c'est sous un beau soleil et un ciel bleu que les enfants, déguisés pour certains, ont pu voir Monsieur Carnaval dévoré par les flammes.

Ce geste symbolique est annonciateur de la fin de l'hiver et de l'arrivée du printemps.

Les pompiers savent y faire avec les enfants et pour cause ...

Nos bambins ont eu l'autorisation de monter dans le camion des pompiers, de se coiffer du casque protecteur et ont pu admirer le savoir-faire des pompiers dans l'allumage et la surveillance d'un feu.



S'en est suivie une bataille de confettis et, faute de munitions, c'est devant des pâtisseries, jus de fruits, un bon chocolat chaud ou un café pour les parents que s'est achevée cette fête traditionnelle.



Félicitations à nos pompiers.

Merci aux parents et aux enfants présents, c'est une belle façon de remercier ceux qui se dévouent pour ces moments de convivialité.



SORTIE A RAMBOUILLET...

La grisaille du temps, en ce jeudi 5 mars 2020, n'a altéré en rien le moral de nos aînés ni leur soif de découvrir les merveilles du château de Rambouillet, ancienne résidence royale, impériale et présidentielle.

Visite des pièces meublées du château, visite de la chaumière aux coquillages, visite de la laiterie de la Reine.

C'est au restaurant Best Western de Rambouillet que nous nous sommes tous retrouvés pour partager dans la bonne humeur, un excellent repas.

Merci à toutes et tous.

Merci à Jean-Pierre, notre accompagnateur.

A bientôt de se retrouver...



Patricia



IMPORTANT

Le CCAS est à la disposition des personnes isolées par simple appel auprès de la mairie au 02 37 43 00 43 qui fera suivre à ses membres

M.E



VERNISSAGE NOS ARTISTES ONT DU TALENT

Grande réussite pour ce vernissage qui se déroulait ce 6 mars 2020 à l'Office de Tourisme de Houdan. Plusieurs artistes amateurs exposaient leurs créations (marqueterie, peintures, sculptures, céramiques), tous membres de la Passerelle des Savoir-Faire (PSF).

Une très belle exposition qui interpelle sur notre environnement. Un voyage hors du temps qui nous transporte dans nos rêves. Toutes les œuvres exposées sont éclatantes et lumineuses et magnifiquement expliquées par les artistes présents. Chaque œuvre raconte une histoire qui nous fait comprendre ... autre chose. C'est cela la magie de l'art.

L'exposition est prévue durer du 3 mars au 31 mars 2020.

Prenant la parole devant les participants, le Président de l'ASPIC, J-B BESSARD, a tenu à rappeler la vocation de l'ASPIC voulue *par ses pères fondateurs* et concrétisée par la PSF : **défense du Patrimoine Communal, création d'un centre de transmission du savoir-faire.**

Dans sa conclusion, le Président a souligné que « ... *la PSF peut se targuer de pérenniser des connaissances, des tours de mains, la créativité, l'ingéniosité, l'amour de la matière, qualités peu à peu oubliées avec la robotisation, les commandes numériques ou encore les imprimantes 3D. Aujourd'hui, où l'on nous parle d'Intelligence artificielle, la PSF continue à valoriser la main créatrice guidée par l'esprit inspirée...* ».



Félicitations à :

Mmes BAUDINETTO, CABON, DODEMENT et GONIN pour la marqueterie,
Mmes GONIN, DOURTHE et BALLESTEROS pour la peinture, la céramique et la poterie,
Mmes BALLESTEROS, ROUSSELIN, LANDEMAINE et Mr MARECHAL

Un vin d'honneur a permis d'engager des discussions passionnantes avec nos artistes.



Informations



NOS JOIES...



MAMOUR Arsène né le 21 Janvier 2020
HENRIETTE Raphaël né le 31 Janvier 2020
RICHARD Aymeric né le 04 Février 2020

Bienvenue aux bébés,
Félicitations aux heureux parents.

NOS PEINES...

BARBOT Henriette décédée 10 Mars 2020
BESSA DE ALMEIDA Adalberto décédé le 15 Mars 2020

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées

MESSES A BOUTIGNY-PROUAIS

1er dimanche du mois : Prouais - 4ème dimanche du mois : Boutigny

Horaires à vérifier sur la porte de l'église ou sur le site de la paroisse - www.paroisse-nogent-le-roi.com

ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETE DE CHASSE

Boutigny - Jean Marc BARRIE - 01 34 87 48 82 - jean-marc.barrie@orange.fr
Prouais - Bernard LETELLIER - 02 37 43 24 33

ASPIC

Jean-Bernard BESSARD - 06 42 02 11 36 - jbbessard@gmail.com

CLUB DE L'AMITIE

Michel ALLORGE - 02 37 65 16 75

AMICALE ANCIENS COMBATTANTS

Serge MARECHAL - 02 37 65 18 74

AMICALE SAPEURS POMPIERS

Vincent PELUCHE - 06 11 14 14 65 - www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

COMITE DES FETES DE PROUAIS

Viviane HELLEGOUARCH - 06 34 87 49 38

ASCBP Football

Giovanni GIOIA - 06 85 90 15 83 - ascbp@orange.fr - ascboutignyprouais.footeo.com

TIR « La Fraternelle »

Raphaël PINGAUX - 06 70 72 69 00 - pingaux.raphael@wanadoo.fr

LES ESCAPADES DE BOUTIGNY- PROUAIS

Isabelle LEGER- 06 86 92 42 12 - ateliertheatreboutigny@gmail.com

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Régine Deforges - 4 rue du Rosaire BOUTIGNY-PROUAIS

02 37 43 05 14 - Mercredi de 14h00 à 16h00 et Samedi de 16h00 à 18h00
bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr ou boutigny.prouais@wanadoo.fr (mairie)

RPE

Sandrine Albert - rpe.eprunier@gmail.com

Syndicat Intercommunal des eaux de Boutigny-Prouais

4 rue Rosaire, 28410 BOUTIGNY PROUAIS- Tél : 02 37 51 39 31

Eaux de Ruffin

12 allée de la scierie - ZA de Mormoulins 28210 Chaudon - Tél 02 37 82 39 27

ASSOCIATION DES TAXIS DE LA VESGRE DU HOUDANAIS 01 77 69 08 08 - 7J/7 - 24H /24

GARDES DE MEDECIN Composer le 15

HOPITAL DE HOUDAN 01 30 46 18 00

GENDARMERIE Composer le 17

ASSISTANTE SOCIALE 02 37 65 82 64

sur rendez-vous le mardi matin

à la mairie de Boutigny